

1792

Etude préparée pour le projet F.A.I.B sur les
micro-projets et le développement participatif.
Quelle approche pour une meilleure implication des cibles

-----o-----

SOMMAIRE :

- I - INTRODUCTION
 - II - L'EXEMPLE DES MACRO-PROJETS
 - III - L'AVENEMENT DES MACRO-PROJETS
 - IV - SURMONTER LES BARRIERES : L'EXEMPLE DU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF.
 - V - CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR UNE APPROCHE PLUS DYNAMIQUE.
- LE DEVELOPPEMENT A HAUTEUR D'HOMME.

I - INTRODUCTION :

Le développement économique et social du Sénégal et des pays de la sous-région sont fortement dépendants de l'agriculture.

Or, l'agriculture au sens large évolue en fonction de données socio-économico-politiques.

Le développement des cultures de rente lié aux besoins d'une économie extravertie avait introduit la notion de production et de surdimensionnement des exploitations agricoles.

Producteurs moyens et gros producteurs (traitants et marabouts) mettent en place un système d'encadrement dirigiste et

autoritaire, avec comme préoccupation majeure utiliser le maximum de main-d'oeuvre pour produire plus.

Il faut attendre l'après-guerre pour voir apparaître des coopératives embryonnaires types coopératives de production et de consommation.

Cette tentative de regrouper certains producteurs sera le prélude à la mise en place de structures participatives.

En effet, avec l'avènement de structures para-administratives d'encadrement du monde rural (sociétés mutuelles de production rurale, sociétés mutuelles de développement rural, Entente Coopérative, etc...) les macro-projets vivent le jour avec comme préoccupation essentielle développer les cultures de rente. La régionalisation de ces projets respectait un souci : celui de spécialiser une localité dans une production donnée :

- SODEVA dans le bassin arachidier.
- SOMIVAC en Casamance.
- SAED au Fleuve.
- SODEFITEX en Casamance.

L'aménagement de l'espace agraire et l'intégration des petits exploitants n'a pas été le souci des "développeurs".

Comme mesure d'accompagnement, il fut créé l'Animation Rurale et l'Expansion Rurale, outils destinés à préparer et sensibiliser les ruraux à mieux recevoir le message de vulgarisation des techniques et méthodes agricoles.

Les séminaires des cadres intermédiaires créaient un cadre de "concertation" entre paysans et techniciens locaux.

C'est de ce choc des acteurs que naquit une claire conscience paysanne appelée "malaise paysan". Ce sera le point de départ d'une remise en cause, fondement de la réforme des

années 74, au sortir de la sécheresse.

II - L'EXEMPLE DES MACRO-PROJETS :

Les sociétés, baptisées sociétés régionales de développement que nous avons décrites plus haut, fonctionnaient avec une administration lourde et échappaient peu ou prou au contrôle réel d'une tutelle souvent lâche

Mal structurées et gorgées de moyens humains chers, c'étaient des gouffres à capitaux n'existant que pour pérenniser une monoculture fatale à la terre et aux populations cibles.

Peu de place était faite à un développement communautaire avec l'initiative de micro-projets adaptés à la réalité paysanne.

Avec l'avènement des ONG, les populations, préparées par une Animation Rurale féconde, s'organisent et se prennent en main.

La réforme administrative et locale, en impliquant les populations à la gestion de l'espace rural, les prépare à s'assumer pleinement.

Avec l'échec des macro-projets, les sociétés régionales déperissent et laissent la place à des projets à la base ou micro-projets.

III - LES MICRO-PROJETS :

Ils sont sous-tendus par le principe de la réforme qui veut s'assurer de l'unicité de l'encadrement et de l'intégration des structures qui, tout en accroissant la production, promeut le producteur.

L'intégration et l'implication des ruraux nécessitent une

conception des projets qui tiennent dûment compte de la globalité de l'action. Les projets cessent d'être conçus au sommet. Les contacts deviennent plus significatifs entre paysans, techniciens et politiques. La notion de formation apparaît et devra être prise comme volet dans tout projet de développement. On se préoccupe désormais des besoins prioritaires.

Aux moyens financiers de l'Etat se substituent peu à peu les appuis des ONG : c'est l'aube d'un partenariat salubre. C'est dans un tel contexte que se développeront les micro-projets.

Ce sont des projets conçus et voulus par les populations qui, à la suite d'une approche participative, sont générés par des études socio-économiques qui n'occultent aucun aspect.

Ce travail préalable à toute intervention en milieu rural se fait en rapport avec les bénéficiaires qui adhèrent pleinement au projet qu'ils s'approprient. Il n'y a plus ceux qui donnent le projet et ceux qui le reçoivent, mais des partenaires engagés dans une action de développement concertée.

IV - SURMONTER LES BARRIERES DU DEVELOPPEMENT :

Au-delà des contradictions des structures d'interventions en milieu rural, c'est dans les pesanteurs socio-culturelles et l'analphabétisme qu'il faut trouver les grands obstacles au développement.

Les études socio-économiques préalables à toute action de développement et une bonne stratégie participative permettent de tirer des constantes pour l'action utiles pour les groupes cibles.

C'est donc dans la perspective d'une éducation pour le développement, formatrice pour tous les partenaires, co-respon-

sables d'un projet commun auquel chacun contribue selon ses moyens et dans un esprit d'ouverture et de compréhension de l'autre que se situe la démarche novatrice.

L'origine, la nature, la localisation et la mise en oeuvre du micro-projet sont le fruit d'une concertation, d'un dialogue d'une décision de l'ensemble des partenaires impliqués. La recherche et la mobilisation des fonds s'en trouvent facilitées. C'est le sens qu'il faut donner à cette approche que nous pouvons qualifier comme une action partagée.

Le préalable à tout projet de développement viable est la nécessité de se constituer en groupes motivés, à la base et au sommet.

En effet, si la volonté et le dynamisme d'une ou de deux personnes de lancer un projet est souvent déterminante au départ, il importe qu'elle soit partagée et soutenue très vite par un plus grand nombre de personnes pour favoriser la combinaison croisée des analyses et des compétences et le partage des responsabilités.

Ce partage des responsabilités et des décisions doit être le reflet de la volonté des deux groupes d'agir ensemble pour une coopération réelle, durable et débarrassée de tout esprit d'assistance.

Pour surmonter les barrières et obstacles de toute nature, il semble nécessaire d'insister sur certains points tels que :

- L'analyse des besoins et la sensibilisation.
- La réalisation et le financement.
- L'évaluation.

A chacune de ces étapes, le développement est maintenu.

Il est nécessaire dans tous les cas, de ne pas agir avec

précipitation même par enthousiasme et de procéder à une analyse soignée de la situation, comme de tenir compte des besoins réels de la communauté.

Il est indispensable d'établir des contacts entre partenaires liés au projet pour l'étudier ensemble et en détail.

Ce n'est qu'après qu'on définit la structure-relais qui devra permettre :

- un échange d'information permanent.
- la constitution d'un groupe responsable de la réalisation et du suivi de l'opération.

Ici, la sensibilisation est indispensable pour une prise de conscience élargie du contenu et des objectifs du projet et de la coopération pour le développement à tous les stades de l'opération et pour tous les partenaires.

Ceux-ci s'efforceront de sensibiliser à leur tour l'opinion autour du projet pour expliquer le sens de cette action de coopération - développement et l'esprit dans lequel il est mené. A cet effet, les médias comme l'ensemble des canaux d'information seront sollicités.

V - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR UNE APPROCHE DYNAMIQUE :

Les micro-projets se veulent des structures de développement qui, sur le terrain, mettent en pratique une solidarité active inspirée de l'approche participative.

Ils supposent, pour être crédibles, l'établissement de rapports équitables, débarrassés de toute idée d'aide et d'assistance et fondés sur le partenariat, dont l'objectif principal est l'enrichissement mutuel des parties engagées.

Les premières conclusions pratiques illustrées par les expériences analysées ont démontré l'importance d'une conception à "hauteur d'homme", c'est-à-dire qui implique la participation directe de tous, en leur permettant ainsi d'accroître le sens de leur responsabilité face au monde.

Ce type d'action, par l'engagement même des partenaires, remplit une fonction éducative incontestable pour tous :

- par la pratique de la vie associative et communautaire;
- par la lutte contre les égoïsmes et les préjugés de toutes sortes ;
- par l'approche partagée de la réalité de l'autre dans toutes ses composantes : humaine, sociale, culturelle, économique, politique, dans une attitude d'ouverture et de respect de l'autre.

Enfin, les micro-projets, à l'heure où le désengagement de l'Etat et l'engagement des populations sont soutenus par l'intervention salutaire des ONG, jouent un rôle moteur. Ils suscitent la création d'opérations à ras-de-sol avec des associés, favorisant ainsi une dynamique de la coopération pour le développement.

Aussi, il est fortement recommandé :

- de favoriser l'émergence et l'éclosion de micro-projets dans le milieu rural ;
- de faire figurer le thème "Coopération - Développement" entre localités de la sous-région et d'ailleurs à l'ordre du jour de toutes les rencontres.
- de faciliter par tous les moyens les interventions des ONG, véritables auxiliaires des pouvoirs publics et fer de lance des mouvements associatifs, porte de sortie de

crise que nous devons sauvegarder à tout prix.

Dakar, le 16 Octobre 1991

Le Consultant


Momar Djim CISSE